Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260321-DELIB202625-DE

Département du Finistère
Commune de Clohars-Carnoët

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLOHARS-CARNOET
Séance ordinaire du 21 mars 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le samedi 21 mars 2026 à 10H00 sous la présidence du Maire, à la salle des fêtes.

Conseillers Municipaux présents :
THOMAS Michaël, DE BEAUREGARD Philippe, ANDRÉ Sylvie, GUILLOU Brendan, STRITT Françoise-Marie, MOUELO Anthony, LE MAOUT Robert, LE GOUGUEC Sophie, MALCOSTE Serge, GLEMAIN Pascal, LE DOZE Nadine, RICHARD Philippe, LE QUEMENER Virginie, VANNIER LE BAYON Nathalie, ROBERT Laurent, GUILLOU Sonia, HANQUIEZ Sophie, LOISON Yannick, MARTINON Alice, RENAULT Sandrine, PIGEAU Erwann, ROSSIGNOL David, PELLETER Gwenola, LE BIGAUT Jérôme, TEPER Cécile, LE GUENNEC Julien

Conseillers ayant donné procuration :
MARBACH Armelle, procuration donnée à THOMAS Michaël

Conseillers municipaux absents : -

Secrétaire de séance : LOISON Yannick
Date de publication : 26/03/2026
Nombre de Conseillers :
En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 26

DELIBERATION n° 2026-25
DOMAINE DE LA DELIBERATION : 5.1 Election exécutif
OBJET : Election des adjoints

Le Maire rappelle que l'article L 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise que dans les communes de 1 000 habitants et plus, « les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. »

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Sophie LE GOUGUEC et Erwann PIGEAU sont désignés assesseurs pour compléter le bureau de vote dont le doyen âge est le président.

Monsieur Philippe DE BEAUREGARD présente une liste présentée du 1er au 8ème adjoint composée de 8 noms qui alterne un homme et une femme comme le prévoit la règlementation.

Les membres du Conseil Municipal sont ensuite invités à procéder au 1er tour de scrutin (au scrutin secret) pour l'élection des adjoints.

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260321-DELIB202625-DE

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 26
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 5
- nombre de suffrages exprimés : 21
- majorité absolue : 14

- **La liste de M. Philippe de BEAUREGARD qui obtient 21 voix est élue.**
- **Les adjoints sont donc les suivants :**

1er adjoint : Philippe DE BEAUREGARD
2ème adjointe : Sylvie ANDRE
3ème adjoint Brendan GUILLOU
4ème adjointe : Françoise-Marie STRITT
5ème adjoint : Anthony MOUELO
6ème adjointe : Armelle MARBACH
7ème adjoint : Robert LE MAOUT
8ème adjointe Sophie LE GOUGUEC

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michaël THOMAS

Le secrétaire de séance
Yannick LOISON

MAIRIE de CLOHARS-CARNOET (FINISTERE)

MAIRIE de CLOHARS-CARNOET (FINISTERE)

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification